

Réalisations des actions du Plan palliatifs, à juin 2023

Axe 1 : Favoriser l'appropriation des droits en faveur des personnes malades et des personnes en fin de vie

Action n°1- Réaliser des campagnes nationales d'information et décliner des actions régulières pour améliorer les connaissances sur les soins palliatifs et les droits de la fin de vie



Réalisation de campagnes d'information régulières et planification d'actions de communication, grand public et/ou ciblée
>> Cadrage de la campagne en cours pour lancement courant 2023

Action préalable :



Réalisation d'enquêtes sur la compréhension et l'appropriation des connaissances et des droits, sur les représentations des soins palliatifs



Remaniement, actualisation et optimisation des informations délivrées dans les **pages « SPFV » du portail du ministère et information régulière sur les réalisations du Plan National**

Axe 1 : Favoriser l'appropriation des droits en faveur des personnes malades et des personnes en fin de vie

Action n°2- Renouveler et mieux faire connaître le CNSPFV, centre de référence sur les soins palliatifs et la fin de vie

Action préalable :



Publication du décret et des textes de mise en œuvre de refonte des missions et de la gouvernance du CNSPFV



Diffusion des travaux réalisés sous l'égide du CNSPFV



Confier au Centre la réalisation de campagnes d'information nationales



Impliquer le Centre dans la réalisation d'une réflexion nationale sur la fin de vie

Axe 1 : Favoriser l'appropriation des droits en faveur des personnes malades et des personnes en fin de vie

Action n°3- Développer les dispositifs et les outils au service d'une appropriation anticipée des droits



Déclinaison de dispositifs incitatifs au développement de discussions anticipées en ESMS >> Renforcement du volet "fin de vie" dans les CPOM ARS-ESMS



Mise à disposition d'outils pour accompagner les professionnels dans leur dialogue avec leurs patients >> Recensement réalisé avec construction, en cours, d'une plateforme



Mise à disposition d'outils facilitant l'expression des volontés >> Réalisation d'un répertoire d'outils d'anticipation



Mise à disposition de solutions et d'outils numériques facilitant le dépôt, la consultation, la révision et le stockage des volontés et leur accès aux professionnels >> Mon espace santé

Axe 1 : Favoriser l'appropriation des droits en faveur des personnes malades et des personnes en fin de vie

Action n°4- Accompagner les aidants de personnes en fin de vie et conforter l'intervention des bénévoles

Action préalable :



Enquête sur la formation de bénévoles avec le CNSPFV
>> Résultats préliminaires présentés au congrès par le collège des bénévoles de la SFAP



Proposer des sessions d'information, des formations aux aidants, conçus en lien avec les acteurs de l'accompagnement et notamment, les plateformes de répit

>> Etude exploratoire des besoins des aidants de personne en situation palliative au domicile (Université Paris-Cité), en cours



Orienter vers les dispositifs de repérage des aidants en difficulté et mobiliser les offres de soutien psychologique (notamment via les plateformes de répit)

>> Recensement des sessions d'information/de sensibilisation et de l'offre de formation, des ressources en soins palliatifs



Encourager les établissements de santé, les ESMS, à conclure des conventions avec les associations de bénévoles d'accompagnement >> Suites du déploiement de l'instruction soins palliatifs

Axe 2 : Conforter l'expertise en soins palliatifs en développant la formation et en soutenant la recherche

Action n°5- Structurer la filière universitaire médicale et former les futurs enseignants en soins palliatifs

Action préalable : 

Dresser une **analyse prospective** des besoins de professionnels formés en soins palliatifs



Recensement professionnels formés en DU (1402) et DIU (2071) depuis 2017

>> Réalisation d'une enquête sur les professionnels de santé formés en soins palliatifs



Nommer des enseignants hospitalo-universitaires titulaires de médecine palliative, PU-PH, MCU-PH, PU-PH associés >> 4 postes MCU-PH ouverts en 2023 (arrêté 16 mars 2023)



Nommer des chefs de clinique des universités-assistants hospitaliers de médecine palliative >> 3 postes pourvus en 2022, 5 postes ouverts en 2023 (financement sur 2 ans)





Développer des enseignements "fin de vie" dans l'offre de formation universitaire

Axe 2 : Conforter l'expertise en soins palliatifs en développant la formation et en soutenant la recherche

Action n°6- Développer la formation initiale en soins palliatifs dans toutes les filières de santé dans une logique pluridisciplinaire et interprofessionnelle (1er et 2ème cycle)

Actions préalables :

Recenser les enseignements en soins palliatifs-fin de vie dans les cursus de formation initiale des différents professionnels de santé 

Bilan de la réalisation des stages en soins palliatifs et du bilan des enseignements interdisciplinaires 



Elaborer un **référentiel de compétences professionnelles** des professions concernées



Adapter l'instruction source pour favoriser le développement des stages pratiques en 1er et 2nd cycles



Développer les formations au relationnel entre le médecin et le patient, sur des situations complexes en fin de vie ou pour aborder les soins palliatifs, évalués par des ECOS (examens cliniques objectifs et structurés)

Axe 2 : Conforter l'expertise en soins palliatifs en développant la formation et en soutenant la recherche

Action n°7- Proposer des formations spécialisées en soins palliatifs (3ème cycle)



Renforcer les enseignements pour chaque spécialité médicale



Attractivité et accès à la FST « médecine palliative »



Financement de postes d'assistants spécialistes « médecine palliative »

>> 40 postes ouverts

Depuis 2023, financement d'assistants spécialistes « douleur » (SFETD)



Formations d'IPA >> Réflexions en cours dans cadre refondation métier infirmier

Axe 2 : Conforter l'expertise en soins palliatifs en développant la formation et en soutenant la recherche

Action n°8- Développer l'offre de formation continue en direction de tous les professionnels souhaitant mettre à jour et approfondir leurs connaissances

Action préalable :



Evaluation de l'activité « formation » des structures expertes en soins palliatifs



Développer la formation continue en direction des professionnels libéraux (**ANDPC**) >> **Fiche n°8 des orientations stratégiques 2023-2025 « Prise en charge palliative et accompagnement de la fin de vie »** (dont accompagnement de la mise à disposition du midazolam en officine de ville)



Développer la formation continue en direction des **personnels hospitaliers, des ESMS, etc.**
>> **Instruction annuelle de développement des compétences FPH, 2022 (2023, en cours)**



Diffuser des outils d'appropriation des bonnes pratiques professionnelles adaptés aux profils et besoins des utilisateurs
>> **En association avec les sociétés savantes**

Axe 2 : Conforter l'expertise en soins palliatifs en développant la formation et en soutenant la recherche

Action n°9- Accompagner les professionnels souhaitant s'engager dans une reconversion



Accompagner la possibilité de faire un **2ème DES** et de suivre une FST,

>> Arrêté du 25 avril 2022: accès des médecins en exercice au 3ème cycle



Proposer un **dispositif de validation des acquis**



Offrir des instants de répit : postes partagés, allers-retours



Création du CNP « Médecine Palliative »

>> janvier 2023

Axe 2 : Conforter l'expertise en soins palliatifs en développant la formation et en soutenant la recherche

Action n°10- Mobiliser la recherche et partager ses enseignements

Actions préalables : 

Evaluation des actions conduites par la Plateforme nationale pour la Recherche sur la fin de vie

Mise à jour de l'annuaire des chercheurs et du répertoire des travaux, consultables via l'observatoire de la recherche
>> (à fin 2022) 382 chercheurs, 54 projets, 121 thèses (92 en cours)



Consolidation de la Plateforme Nationale pour la Recherche sur la Fin de Vie



Développement des missions de la plateforme



Financement d'années-recherche "soins palliatifs" d'internes en médecine (10 ouvertes par an)

Axe 3 : Définir des parcours de soins gradués et de proximité en développant l'offre de soins palliatifs, en renforçant la coordination avec la médecine de ville et en garantissant l'accès à l'expertise

Action n°11- Renforcer l'offre hospitalière de soins palliatifs

Action préalable : 

Dresser l'état des lieux de l'offre de soins palliatifs
>> **Etat des lieux, 3^{ème} édition « 2023 » de l'Atlas spfv, mars 2023**



Délégations de crédits supplémentaires dédiés, 2021-2023



Instruction sur l'organisation des filières de soins palliatifs, **juin 2023**



Création d'USP dans les territoires dépourvus, **développement d'équipes mobiles territoriales, d'hôpitaux de jour**, structuration de la prise en charge palliative en **hôpitaux de proximité**, en **SMR**, en **HAD**, etc. >> **Déploiement de l'instruction Filières soins palliatifs (échéance 2024)**



Formalisation du recueil de données étendues, robustes, actualisées régulièrement et affinées à l'échelle des territoires >> **Mise en place d'un GT**

Axe 3 : Définir des parcours de soins gradués et de proximité en développant l'offre de soins palliatifs, en renforçant la coordination avec la médecine de ville et en garantissant l'accès à l'expertise

Action n°12- Structurer, au niveau de chaque région, la coordination des parcours de soins palliatifs et d'accompagnement de la fin de vie

Action préalable :



Dresser le bilan de l'activité des cellules soins palliatifs pré-existantes



Cadre d'orientation national des cellules d'animation régionale de soins palliatifs,
Instruction novembre 2022



Constitution des CAR'sp 8 créations, à fin mai
>> Déploiement de l'instruction CAR'sp



Intégration des CPTS, des MSP, des CDS...
dans la filière de soins palliatifs; **articulation avec la filière Urgences**; **identification des équipes ressources** en soins palliatifs, etc.
>> Déploiement de l'instruction Filières soins palliatifs, juin 2023

Axe 3 : Définir des parcours de soins gradués et de proximité en développant l'offre de soins palliatifs, en renforçant la coordination avec la médecine de ville et en garantissant l'accès à l'expertise

Action n°13- Renforcer les équipes expertes et généraliser les dispositifs facilitant leur recours par les acteurs du domicile

Action préalable :



Recueil d'indicateurs d'activité des EMSP



Organisation et financement pérennisé d'appuis de soins palliatifs, en articulation avec la filière gériatrique

>> Déploiement de l'instruction, février 2022



Délégations de crédits supplémentaires dédiés pour le développement des interventions aux domiciles des équipes de soins palliatifs



Restitution des travaux du groupe « précarité et soins palliatifs »



Intégration d'un volet palliatif dans les projets des dispositifs d'appui et de coordination (DAC)

Axe 3 : Définir des parcours de soins gradués et de proximité en développant l'offre de soins palliatifs, en renforçant la coordination avec la médecine de ville et en garantissant l'accès à l'expertise

Action n°14- Donner de nouvelles marges de manœuvre aux acteurs, à domicile, et clarifier leur articulation

Action préalable :



AMI « expertises infirmières en soins palliatifs »



Ouverture de l'accès en officines de ville au MIDAZOLAM, mise à disposition d'aides à la pratique
>> Evolution AMM



Déplafonnement du nombre des visites à domicile et codification « soins palliatifs », règlement arbitral, avril 2023



Généralisation de l'expérimentation des astreintes infirmières de nuit en EHPAD



Evolution du médecin coordonnateur d'EHPAD



Evaluations anticipées HAD-EHPAD, déploiement 2022-2023



Elaboration d'un protocole national « expertises infirmières en soins palliatifs »

Axe 3 : Définir des parcours de soins gradués et de proximité en développant l'offre de soins palliatifs, en renforçant la coordination avec la médecine de ville et en garantissant l'accès à l'expertise

Action n°15- Répondre aux besoins spécifiques des populations en s'appuyant sur des pratiques professionnelles adaptées et partagées

Actions préalables : 

Identification de besoins de recommandations de pratiques professionnelles

Réflexions pour la création d'une consultation longue d'annonce en phase avancée des maladies sévères ou chroniques



(En lien avec actions de l'axe 1) **Etude « Advance Care Planning »**



Formalisation d'étapes d'anticipation palliative dans les parcours de soins (maladies chroniques, maladies rares, MND, insuffisances d'organes, etc.) **et les parcours patients** (handicaps, enfants-adolescents, etc.)



Partage des pratiques de soins et d'accompagnement auprès d'acteurs non soignants (milieu scolaire, secteur associatif, milieu carcéral, etc.)



Proposer un hébergement adapté aux personnes en situation de grande précarité et en fin de vie